



Photovoltaïque : la réduction d'impôt effective dès le 29 septembre

La réduction d'impôt de 50 à 25% dans le secteur du photovoltaïque sera effective le 29 septembre prochain, date à laquelle sera présenté le projet de loi de Finances 2011 en Conseil des ministres. Le gouvernement souhaite ainsi aller au plus vite pour réduire ses subventions dans ce secteur.

Selon une information parue dans le journal Les Echos (20/09), l'avantage fiscal sur le photovoltaïque sera réduit de moitié dès le 29 septembre.

La raison de cette date avancée : éviter l'afflux de dossiers de demandes d'installations d'ici à la fin de l'année, comme ce fut le cas l'an dernier, ont indiqué les parlementaires. Pour rappel, cela avait provoqué la bulle spéculative et ses conséquences tarifaires que l'on connaît.

Le gouvernement espère ainsi réaliser une économie de 150 millions d'euros dès 2011, et 830 millions d'euros en 2012.